

# Bloc-Notes veveysan

P.P. N° 159

Organe officiel du  
Parti Socialiste Veveysan  
41<sup>e</sup> année  
Tirage: 10'500 exemplaires



7 novembre 2008  
Case postale 855  
1800 VEVEY 1  
CCP 18-6390-3

<http://ps-veveysan.ch>

## Caurent la Brocante...



### Edito

- Repenser la Place du Marché

page 2

### Actualité veveysanne

- Rue du Conseil

page 3

### Actualité locale

- A mi-chemin de la législature

pages 4-5

### Elections cantonales

- Musée cantonal des Beaux-Arts
- Fumée passive: deux variantes d'une idée largement répandue dans le monde
- Désignation des assesseurs au Tribunal cantonal

page 6

### Elections fédérales

- Pour un âge de l'AVS flexible
- Préservons le droit de recours des associations
- Initiative «Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantile»
- Initiative sur le chanvre et Loi fédérale sur les stupéfiants

page 7

Place du Marché: il est temps de prendre une décision

page 8

## E d i t o

**Repenser la place du Marché à Vevey**

**Alexandra MELCHIOR**  
Présidente du PS Veveysan  
Conseillère à la clientèle

Au printemps dernier, un quart des Veveysans s'exprimait sur l'avenir de la place du Marché via un questionnaire envoyé par la Municipalité. Un des éléments majeurs issus des résultats de ce sondage est que 70 % des Veveysans aimeraient voir le trafic urbain diminuer ainsi que les nuisances qui en découlent.

Il était donc temps que la Municipalité propose un projet, ce qui est maintenant fait, principalement sous la forme des deux propositions suivantes:

- Soit une diminution du nombre de places de parc à la place du Marché de

440 à 340 places, contribuant ainsi à la diminution de trafic. Une partie de l'espace ainsi libéré serait aménagée de manière conviviale par une extension des terrasses de café par exemple.

- Soit la construction d'un parking souterrain de 280 places et maintien de 60 places en surface. La quasi-totalité de la place serait ainsi libérée des voitures et un aménagement mûrement réfléchi permettrait d'offrir un espace unique en matière de convivialité et d'esthétique.

Le problème de la circulation en ville et sa nécessaire diminution est complexe. Une des alternatives serait de transposer le parcage et, par extension, le trafic ailleurs qu'au centre-ville, mais il faudrait alors s'assurer que les nuisances ne seront pas simplement déplacées vers des secteurs dont la population souffrirait tout autant.

S'il est illusoire d'imaginer retransformer la Place du Marché en une

ancestrale prairie, il faut être conscient que, dans une vision de développement durable, creuser à cet endroit est un geste très invasif. Le cas échéant, il faudra mettre toutes les chances du côté de l'intelligence environnementale, principalement en inscrivant la construction du parking dans une politique globale des transports publics à Vevey et à l'échelle régionale. Tant que ce travail ne sera pas fait, il pourrait sembler téméraire de commencer à entamer le bitume.

En attendant, reconnaissons que la ville est déjà bien pourvue en parkings publics et que des mesures d'optimisation de leur utilisation peuvent déjà être prises tant par leur propriétaires que par leurs usagers.

Alors, dans l'attente des décisions des différents acteurs politiques, je vous souhaite de fructueux débats sur la question.

A.M.



## Recommandations de vote du Parti Socialiste Veveysan

### > Votations cantonales du 30 novembre 2008

- |   |            |
|---|------------|
| ➤ <b>Crédit d'étude de Fr. 390'000.- pour le projet du Musée cantonal à Bellerive</b><br>Pour un projet culturel de grande importance cantonale   | <b>OUI</b> |
| ➤ <b>Initiative «Fumée passive et santé» et contre-projet du Grand Conseil</b><br>Nous appuyons les deux textes pour permettre un changement. A la question subsidiaire, nous invitons les électeurs à choisir le texte de l'initiative plutôt que le contre-projet | <b>OUI</b> |
| ➤ <b>Modification de l'art. 131 de la Constitution vaudoise (désignation des juges assesseurs de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal)</b><br>Pour simplifier la procédure d'élection par le Grand Conseil  | <b>OUI</b> |

### > Votations fédérales du 30 novembre 2008

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| ➤ <b>Initiative populaire «Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine»</b><br>Nous refusons ce texte excessif et sans nuances           | <b>NON</b>                   |
| ➤ <b>Initiative populaire «Pour un âge de l'AVS flexible»</b><br>Enfin une solution pour une flexibilité accessible à tous dès 62 ans                      | <b>OUI</b>                   |
| ➤ <b>Initiative populaire «Droit de recours des organisations»</b><br>Parce qu'il n'y a pas d'abus et que ce droit de recours est une protection pour tous | <b>NON</b>                   |
| ➤ <b>Initiative populaire «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre»</b><br>Pas de soutien socialiste mais pas de refus tranché                | <b>Pas de recommandation</b> |
| ➤ <b>Modification de la Loi fédérale sur les stupéfiants</b><br>Pour une politique raisonnable de prévention auprès de la jeunesse et d'usage médical      | <b>OUI</b>                   |

## Actualité veveysanne

### > Séance du 4 septembre 2008

Poursuivant une politique directement influencée par le programme socialiste, la Municipalité a fait accepter sans difficulté par le Conseil une nouvelle garderie, qui ouvrira ses portes au début de l'année prochaine dans l'ancienne usine Säuberlin. Notre Municipal Lionel Girardin est très actif dans ce domaine, à l'écoute de la forte demande de la population.

La Municipalité a également répondu au postulat de notre camarade Eric Gavin sur le développement durable. Depuis son dépôt, l'Exécutif a fait la preuve de sa volonté d'aller exactement dans le sens de ce qu'attendent les socialistes, si bien que la réponse a été acceptée avec satisfaction.

Le socialiste Serge Ansermet a déposé une interpellation à propos de Romande Energie et d'une usine de production électrique au charbon en Allemagne. Le Syndic Laurent Ballif, délégué au Conseil de RE par le Conseil d'Etat, lui répondra lorsque celui-ci aura clarifié sa position à ce propos. Serge Ansermet a par contre déjà reçu réponse du Municipal Marcel Martin à propos des nombreuses questions qu'il a posées sur SA Compost. Notre Municipal, qui est administrateur de SA Compost et de la SATOM, a bien expliqué sa vision de

# Rue du Conseil

maintien en mains publiques du traitement des déchets, ce qui a parfaitement satisfait notre camarade.

Notre troisième Municipal, Lionel Girardin, a rendu réponse à une interpellation surréaliste d'un UDC à propos du parcage à faciliter dans le préau de la Veveyse pour les sportifs utilisant les salles de l'Aviron (!), ainsi qu'à une interpellation verte sur les possibilités de déposer son fusil militaire dans un endroit sûr.

Enfin, notre Présidente Alexandra Melchior a demandé des éclaircissements sur la nouvelle manière dont a été organisée cette année la Brocante des enfants, réponse lui ayant été donnée à satisfaction.

### > Séance du 2 octobre 2008

Notre camarade Gilbert Dutruy a écrit au Président Francis Baud pour se plaindre du fait qu'il ait laissé, lors de la séance précédente, un conseiller ouvrir le débat sur la Place du Marché par le biais de la lecture d'une lettre de l'association des commerçants. La référence un brin ampoulée du Président à la démocratie et à la liberté de parole était un peu exagérée face à ce qu'il faut considérer comme une manœuvre inélégante.

Notre Municipal Lionel Girardin a eu la satisfaction de déposer le Projet REVE, réseau d'accueil de la petite enfance qui englobe six des communes du district et l'entreprise Nestlé. Très dynamique sous l'impulsion de Vevey, ce réseau a l'ambition d'accroître de manière importante les places d'accueil ces prochaines années.

Pour sa part, le Municipal Marcel Martin a défendu avec succès le nouveau statut du Triage forestier de la Veveyse, qui fournira à Vevey la matière première nécessaire à ses projets de chauffage à distance au bois.

Le principal combat politique de cette rentrée a été la fixation du taux d'imposition pour l'année prochaine. Fidèle au programme socialiste et à ses propres objectifs, la Municipalité proposait de le maintenir à 77 points, afin de poursuivre à la fois le plan des investissements et l'effort de diminution de l'endettement. Une proposition de baisse de 2 points, si elle a donné lieu à discussion, n'a rencontré qu'un faible écho. Le Président du Groupe Vincent Mathys a présenté une défense très bien structurée de la proposition à 77, et c'est l'option qui a été acceptée à une très large majorité. On a pu constater à cette occasion que les durs des partis libé-

ral, radical et UDC ont une position parfaitement identique, ce qui montre bien le processus de rapprochement qui est en cours au sein de la droite veveysanne.

Un autre débat fortement politique a été la réponse à l'interpellation de notre camarade Charly Teuscher. Il avait demandé à la Municipalité de quelle manière elle pouvait agir afin d'imposer le respect des conventions collectives lors des appels d'offre, ainsi qu'en faveur de l'établissement d'une telle convention dans le commerce local. Le Municipal Jérôme Christen lui a donné satisfaction sur le premier point, en rappelant que le respect des CCT est une des exigences de base pour pouvoir concourir dans un marché public. Lionel Girardin et le Syndic Laurent Ballif lui ont répondu sur le second point en indiquant qu'ils avaient pris des contacts avec les partenaires sociaux afin d'établir une concertation, dont la Municipalité espère qu'elle débouchera sur un accord général du commerce veveysan.

BNV

Bloc-Notes  
BLOC-Notes  
veveysan

**fondé en 1967**

**Editeur responsable:**

Alexandra Melchior

**Rédacteur:**

Laurent Ballif

**Réalisation graphique:**

Madeleine Morvan

**Impression:**

Rapide Offset Service,  
Ecublens

**Paraît 3-4 x par année**

**Ont participé à ce numéro:**

Eric Gavin  
Alexandra Melchior,  
Yvan Schneider,  
Charly Teuscher

**Abonnement: 15 francs**

**Abonnement de soutien:  
ce que vous pouvez.**

**CCP: 18 - 6390 - 3**

**CAFE FEDERAL - votations du 30 novembre**

**AVEC:**

**POUR DEFENDRE LE MUSEE DES BEAUX-ARTS :  
YVETTE JAGGI**

**POUR DEFENDRE LA RETRAITE FLEXIBLE :  
ADA MARRA**

**JEUDI 13 NOVEMBRE à 20H00  
SALON ROUGE, CASINO DU RIVAGE**

## Actualité locale

**A mi-chemin de la législature**

**Pour la deuxième fois de son histoire, Vevey dispose d'une Municipalité à majorité socialiste. Arrivés à mi-chemin de la législature, faisons le point avec nos Municipaux sur la réalisation du programme du Parti socialiste veveysan.**

► **Laurent, qu'en est-il des grands projets de la législature ?**

**LB:** La Municipalité a engagé un plan d'investissement de 90 millions de francs. Malgré toute notre bonne volonté, on ne pourra pas tout réaliser, non pas parce que l'argent fait défaut, mais parce qu'il nous manque des forces de travail. La question du Château de l'Aile a été réglée, celle de la Place du marché est devant le Conseil, ces deux objets qui ont empoisonné la vie politique ces dernières années sont maintenant débloqués et en bonne voie de finalisation. La rénovation des Tours de Gilamont est le 3e gros dossier qui arrive au terme de son élaboration. Nous suivons donc le plan des investissements avec un décalage de quelques mois. On n'arrivera pas à engager les 90 millions prévus avant la fin de la législature, donc je n'ai pas trop de craintes.

**Et précisément, le financement à venir; serons-nous touché par la crise ?**

**LB:** La ville s'est beaucoup développée ces dernières années et les recettes fiscales vont encore augmenter avec l'arrivée de nouveaux habitants plutôt aisés. Les nouvelles rentrées fiscales permettront d'assumer l'augmentation des dépenses, particulièrement celles dues aux prestations supplémentaires (garderies, intégration sociale, culture, etc.). La péréquation cantonale n'est pas trop lourde pour nous; ce qui pose le plus de problème, c'est l'augmentation de la facture sociale, qui alourdit la contribution des communes aisées, dont fait partie Vevey.

**Et la Région ?**

**LB:** Dans notre programme, nous nous étions prononcés en faveur d'une fusion. Les faits nous donnent raison: dans les petites communes de la Riviera, les Municipaux sont surchargés par des travaux effectués à double commune/région. Comme nous avons déjà poussé au maximum la collabora-

tion intercommunale, la seule solution est la fusion, idéalement de Chardonne à Veytaux. Une étude de faisabilité est prévue en 2009, le résultat serait disponible en 2010 avec un grand débat sur la question, où chacun pourra se positionner en vue des élections communales de 2011.

**Comment vis-tu les relations avec le Conseil Communal ?**

**LB:** Après des années difficiles, je suis heureux de relever que la confiance est revenue et que le Conseil fait crédit à la Municipalité de ses bonnes intentions en faveur de la ville et de la région. ■



**Laurent Ballif**  
Syndic

► **Marcel, tu as été élu à la Municipalité en 2006, comment ça va ?**

**MM:** Ce nouveau métier m'apporte beaucoup de satisfactions. Sentir les besoins de la population et y répondre, penser à long terme et décider pour l'avenir, veiller au respect de l'intérêt commun qui doit toujours être au dessus de l'intérêt privé, rendre notre ville accueillante, accessible, qu'on puisse s'y loger à coût acceptable, voilà des tâches passionnantes. Développer une ambiance conviviale en ville passe par le soutien aux associations qui ont à cœur de développer une vie locale riche, grâce en particulier aux bénévoles. Le résultat est facilement mesurable quand on voit le Festival des artistes de rue ou les nombreuses manifestations organisées par la Société de développement, par exemple. Aimer sa ville, c'est lui donner du temps.

**Qu'en est-il des activités de ton dicastère ?**

**MM:** Plusieurs dossiers oubliés doivent impérativement être traités. La mise en conformité et le remplacement progressif de l'éclairage public bénéficient des progrès techniques en matière d'économie d'énergie.

Pour donner une bonne image de la ville, j'ai fait en sorte que les décorations florales soient présentes sur l'ensemble du territoire communal. La production de plantes dans les serres de la ville permet aux collaboratrices et collaborateurs d'exprimer leur créativité, au moment du renouvellement des arrangements floraux. L'éclairage décoratif de fin d'année débordera du centre-ville jusqu'à la place Robin. Grâce à l'engagement des employés, le Service Voirie maintient notre ville dans un bon état de propreté. Il est de plus en plus sollicité pour un soutien logistique lors de manifestations organisées par les sociétés locales.

Au niveau du district, GéDéRiviera planche sur une optimisation du transport des déchets: économies et diminu-

tion des émissions de CO2. La valorisation des divers déchets doit faire l'objet d'un bilan global tenant compte de l'impact écologique complet sur toute la filière. C'est une grande satisfaction d'avoir pu conserver la SA Compost dans le secteur public en la vendant à la SATOM.

**L'aménagement du centre ville, qu'en dis-tu ?**

**MM:** Une Vielle Ville piétonne tranquillisée, tout en respectant les besoins indispensables: livraisons et accès aux



**Marcel Martin**  
Espaces Publics

## Actualité locale

garages. Modération voire suppression du transit sur les quais et du trafic des voitures qui tournent en rond à la recherche d'une place de stationnement de proximité. Un parking souterrain sous la Place du Marché offrira en permanence des places au centre ville alors que la Place est occupée 140 jours par an pour d'autres activités; le trafic touristique doit disposer de stationnement à proximité des sites importants que sont les quais et la Vielle Ville. L'alternative du parking derrière la Gare est

bonne, mais ne résout pas le problème, les 200 places seront occupées par les pendulaires. D'où mon idée de tirer parti de la mise en fonction du M2 en doublant l'offre des CFF par un service de bus haute capacité Vevey-St Légier-Vennes via l'autoroute, projet à inscrire dans le concept régional de mobilité douce.

### Et les relations avec la population ?

**MM:** Les nombreux contacts infor-

mels dans la rue ou au marché sont précieux. Pour prendre une décision, il faut se placer à un niveau assez haut pour avoir du recul et une bonne vue d'ensemble, mais aussi savoir entendre ce que nous disent nos concitoyens.

### Et au Conseil Communal ?

**MM:** Retour de la confiance, ouverture et transparence, on pourrait peut être souhaiter moins de cogestion et plus de vision à long terme. ■

### ► Lionel, un bilan positif ?

**LG:** Les problèmes liés au logement sont très importants. L'accroissement sensible de la population est due à la densification de la ville. La pression sur l'habitat est forte, le taux de vacances des logements est nul, les loyers sont en hausse. Il faut répondre aux attentes de la population par une offre appropriée afin que ceux qui disposent de revenus modestes puissent se loger à un coût raisonnable. C'est là ma priorité.

L'Aide individuelle au logement pour les familles vient d'être introduite. Précurseur, Vevey est la première ville du canton à avoir mis en place ce nouveau système d'aide. Nous cherchons à augmenter l'offre d'habitations à loyers modérés par le biais du subventionnement aux coopératives d'habitation, des partenaires efficaces.

De nombreux immeubles sont en cours de rénovation. Il arrive que le propriétaire ait privilégié le rendement au détriment de l'entretien, si bien que ces coûteuses transformations ne doivent pas se traduire sans autre en hausses de loyer. Cela peut être contrôlé grâce à la Loi cantonale LDTR, mais nous devons y être attentifs.

### Et les étrangers en Ville ?

**LG:** Le Projet urbain d'intégration sociale, qui vise à réhabiliter le quartier Guisan dans son environnement urbain, est en route. Il prévoit la mise en place d'une maison de quartier et une structure pour occuper les résidents du foyer des requérants déboutés (NEM). Ce quartier est l'un des plus touchés en matière d'intégration sociale, mais sa situation s'améliore de jour en jour.

### Accueil de la petite enfance, la liste d'attente est-elle longue ?

**LG:** Elle est actuellement d'environ 200 demandes. Trois nouvelles struc-

tures seront réalisées d'ici 2011, soit 250 places de plus. Le REVE (Réseau Enfance Vevey et Environ) englobe 6 communes et une grande entreprise et va améliorer les capacités d'accueil en intégrant les entreprises locales. Le coût moyen cantonal d'une place en garderie est de Fr. 24'000.-, à Vevey il est de Fr. 21'000.-, preuve d'une bonne gestion.

### Quelques mots sur la précarité ?

**LG:** La création d'une structure d'hébergement d'urgence (sleep-in), avec Caritas, est à bout touchant. Il n'en existe pas actuellement sur toute la Riviera, et nous sommes contraints de faire de l'hébergement d'urgence en hôtel. Pour les personnes en rupture sociale, nous visons une réintégration par le logement, en collaboration avec les régies de la place.

### Où est et-on avec la Sécurité ?

**LG:** Sécurité Riviera existe, elle est en phase de consolidation. Prochaine étape: harmonisation des règlements de police. La police de proximité n'a pas disparu dans la réforme comme certains le craignaient; à Vevey, deux policiers sont attachés spécifiquement à cette fonction.

### Quels sont tes rapports avec tes anciens collègues du Conseil communal ?

**LG:** Initiative et contrôle sont ses missions premières, mais je trouve qu'il s'égaré parfois dans des détails ou alors cherche à empiéter sur les décisions de compétence municipale. Cela empêche la machine de bien tourner.

### Et le bilan au plan personnel ?

**LG:** Mon nouveau job est passionnant. J'y ai découvert la ville sous un angle tout à fait particulier. J'ai la



**Lionel Girardin**  
succède le 1er octobre 2007 à P.-A. Dupont

**Sécurité / Affaires  
sociales et familiales**

chance de disposer d'une équipe compétente, motivée et qui veut aller de l'avant. Tôt ou tard il faudra pourtant débattre de la question du municipal de milice: il n'est plus possible de se contenter de surfer sur les dossiers en laissant tout le travail à ses directeurs aussi compétents qu'ils soient. Il est de plus en plus difficile de concilier une activité professionnelle à 50 % car la Municipalité me prend bien plus que la moitié de mon temps.

C'est un privilège que des jeunes puissent occuper une telle fonction, mais pour moi, à 35 ans, la prise de risque est importante. En cas d'échec électoral, je devrai envisager une porte de sortie professionnelle. Mais mes convictions et mes valeurs auront toujours la priorité, et je veillerai à ne pas faire de concessions pour la seule recherche d'une réélection le moment venu. ■

Propos recueillis  
par

**Charly TEUSCHER**  
Conseiller communal



## Votations cantonales du 30 novembre 2008

### » Musée cantonal des Beaux-Arts

Décret du 20 mai 2008 accordant un crédit d'investissement de CHF 390'000.- dans le cadre de la construction du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) pour les études et la mise au point du projet Ying-Yang en vue de sa mise à l'enquête sur le site de Bellerive, la détermination du

montant de son investissement et la détermination des ses coûts d'exploitation.

montant de son investissement et la détermination des ses coûts d'exploitation.

#### MUSEE CANTONAL DES BEAUX-ARTS À BELLERIVE : NECESSITE, ENVIE, INVITATION

J'en fus de ces gymnasiens accrochés par la passion de Jean Curchod, professeur d'histoire de l'art veveysan, ardent défenseur du nouveau musée et pourfendeur de l'immobilisme vaudois.

Il a raison : le projet de musée cantonal des beaux-arts à Bellerive est mûr. Il répond à la nécessité de conserver et de montrer dans des conditions optimales les œuvres qui constituent notre patrimoine et dont nous sommes responsables.

Le site est controversé ? Je crois pour ma part que cette proximité du lac pour un

musée cantonal fait sens dans ce Pays de Vaud dont l'eau est un élément constitutif du paysage et j'y verrais bien la horde de loups d'Estoppey arrivant sur les bords du Léman. Voilà pour l'envie...

Un musée n'est pas un dépôt d'œuvres empoussiérées. Il doit sans cesse nous lancer l'invitation à voir par le regard des artistes d'hier et d'aujourd'hui. Il se doit d'être vivant. Contribuons à la naissance du nôtre.

Eric Gavin



LOUIS SOUTTER:

“OUI  
AU MUSÉE CANTONAL  
DES BEAUX-ARTS  
À BELLERIVE”

UN MUSÉE POUR TOUS LES VAUDOIS  
WWW.MUSEE-BELLERIVE.CH

### » Fumée passive: deux variantes d'une idée largement répandue dans le monde

L'initiative «Fumée passive et santé», déposée le 3 janvier 2007 avec plus de 20'000 signatures, demande l'introduction dans la Constitution vaudoise d'une interdiction générale de fumer dans les lieux publics intérieurs. En septembre dernier, le Grand Conseil s'est rallié très largement à cette proposition mais en y introduisant une nuance. Le contre-projet prévoit qu'il est

possible de créer dans les cafés et les restaurants des fumeurs, aérés et sans service, pour éviter que les fumeurs soient obligés d'aller fumer dehors.

Les électeurs doivent donc d'abord dire s'ils sont d'accord avec l'une ou l'autre de ces deux propositions. Le Grand Conseil et le PS Vaudois recommandent de voter OUI à ces deux propositions, pour être sûrs que l'interdiction

soit ancrée dans la Constitution. Ensuite, l'électeur doit dire, si les deux textes sont acceptés, lequel il préfère. Le PSV préconise de soutenir l'initiative et non le contre-projet, le principe des fumeurs étant une échappatoire difficile à contrôler.

Votez donc **OUI** à l'initiative et au contre-projet, et choisissez l'initiative dans un deuxième temps.

### » Désignation des assesseurs au Tribunal cantonal

Pour se mettre en conformité avec la Loi sur le Tribunal fédéral, il est nécessaire de modifier la Constitution vaudoise. L'art. 131 est augmenté

d'un 4e alinéa qui prévoit que les assesseurs à la Cour de droit administration et public et à la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal sont dési-

gnés selon la procédure prévue par la loi.

Cette modification est purement technique et doit être soutenue: **OUI**.

## Elections fédérales

### » Pour un âge de l'AVS flexible

Cette initiative portée par la gauche et les syndicats veut offrir à tous la possibilité de choisir librement, dès 62 ans, l'âge de sa retraite, et cela sans réduction de rente. Toutes les promesses faites jusqu'à ce jour sur le sujet n'ont jamais débouché sur une solution acceptable pour tous les travailleurs, il est temps d'en imposer une par la voie des urnes.

Selon les calculs de l'Office fédéral des assurances sociales lui-même, cette modification coûterait annuellement moins de 800 millions, ce qui est large-

ment supportable pour notre pays. Le financement pourrait être assuré par une augmentation de la cotisation AVS de 0,12 %, ce qui coûterait en gros 6,50 francs par mois pour un revenu moyen.

Pour ce montant, toutes les personnes actives – même les indépendants – obtiennent le droit de choisir librement, à partir de 62 ans, le moment de leur départ à la retraite. Une retraite partielle à partir de cet âge-là est aussi possible.

Jusqu'à maintenant, un départ anticipé était le privilège des gros revenus,



qui pouvaient se permettre de perdre une partie de leur rente. Mais tous ceux qui ont trimé leur vie durant doivent pouvoir bénéficier de ce droit eux aussi.

Le PS vous recommande de voter **OUI** à cette initiative sociale.

### » Préservons le droit de recours des associations

L'initiative radicale voudrait soustraire du droit de recours tout projet contesté qui aurait été approuvé en votation populaire ou par un parlement. Elle essaie donc de faire croire que le peuple ou les élus peuvent être au-dessus des lois, et qu'un accord populaire suffirait à légitimer un projet illégal!

La législation permet à une trentaine d'organisations nationales de porter devant un tribunal un projet de construction afin qu'il vérifie sa conformité aux lois de protection de l'environnement et du patrimoine. En effet, bien

souvent les autorités communales, et mêmes cantonales voire fédérales, ne sont pas en mesure de faire respecter la législation et d'en assurer le contrôle.

Les résultats obtenus par les organisations parlent d'eux-mêmes: en 2007, 76% des recours ont été totalement ou partiellement admis, ou le projet a été amélioré en faveur de l'environnement. Dans trois quarts des cas, donc, le recours était justifié et l'acceptation du projet initial aurait constitué une infraction.

Les intérêts, souvent à court terme, des promoteurs sont défendus par les personnes et les groupements directement intéressés; symétriquement, il est normal que l'environnement dispose de défenseurs du même type, et c'est

**NON à l'initiative contre la nature et le patrimoine**

30 novembre

**Non**



le rôle que jouent les associations retenues à ce titre.

Cette initiative pourrait se révéler extrêmement nocive, et il est important que nous la combattons d'une manière très active. Le Parti socialiste vous invite très clairement à voter NON à ce projet et à faire campagne autour de vous pour qu'elle soit rejetée. Les sondages montrent que le résultat sera certainement très serré et il est important que nous nous engagions dans cette campagne du **NON**.

### » Initiative sur le chanvre et Loi fédérale sur les stupéfiants

Même s'ils traitent de sujets très proches, ces deux textes ont des objectifs différents. L'initiative vise à dépénaliser la culture et la consommation de cannabis, tout en mettant en place une politique de l'Etat afin de protéger les jeunes (interdiction de la publicité). Les modifications de la Loi fédérale visent également à protéger les jeunes mais sans autoriser le cannabis. De plus, la

Loi est complétée avec des dispositions nécessaires pour permettre l'utilisation de certaines drogues à des fins thérapeutiques.

Le PSV n'est pas favorable à l'initiative mais renonce à donner un mot d'ordre. Par contre, il dit **OUI** à la modification de la Loi fédérale.

### » Initiative «Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantile

Ce texte vise à étendre à toute la durée de la vie la possibilité de poursuivre l'auteur d'un acte d'ordre sexuel en vers un enfant.

Le Parti socialiste vau-

dois n'est pas favorable à ce texte, qui paraît excessif et ne tient pas compte des possibilités de rédemption: **NON**

## Actualité locale

**Place du Marché: il est temps de prendre une décision**

L'aménagement de la place du Marché est un serpent de mer qui s'est invité de manière chronique dans la politique veveysanne, et tout particulièrement ces dix dernières années. Après la Fête des Vignerons de 1999 et les dégâts causés à la fin de la même année par l'ouragan Lothar, la nécessité de faire quelque chose de cette vaste surface est apparue clairement aux yeux de tous.

Le problème de la Place du Marché, c'est qu'il est difficile de savoir par quel bout la prendre. Lorsqu'un projet est étudié pour aménager sa surface, le Conseil se prononce pour l'étude d'un parking souterrain (c'est ce qui s'est passé en 2001), et lorsque la Municipalité propose un projet de parking souterrain répondant à la demande, comme aujourd'hui, on entend des voix demander d'abord ce qu'il adviendra de la surface ! A en croire certains, il faudrait venir avec un projet englobant à la fois une proposition de parking souterrain et un aménagement de surface, ce qui n'est pas envisageable puisque le cahier des charges de l'aménagement de surface sera naturellement conditionné par le fait qu'il se fait ou non un parking souterrain.

Au terme de sept ans d'études et d'hésitations à cheval sur trois législatures, la Municipalité a donc déposé en septembre un projet faisant l'inventaire de toutes les études menées jusqu'à aujourd'hui. Il comprend donc plusieurs scénarios, et propose le choix de l'un d'entre eux en s'appuyant sur des arguments dépendant d'une liste de plus de 20 critères.

Les quatre scénarios principaux sont les suivants:

- maintien du statu quo actuel, avec ses 440 places en surface
- diminution du nombre de places à 340 avec parking souterrain de 280 places et 60 places en surface
- diminution du nombre de places à 340 entièrement en surface, sans parking souterrain
- augmentation du nombre de places actuel avec parking souterrain de 400 places et 60 places en surface.

Dans son programme de législature, le Parti Socialiste Veveysan avait fait figurer la nécessité de réaliser un parking souterrain de 280 places à la Place du Marché. Aujourd'hui que le projet de la Municipalité est soumis à l'étude du Conseil communal et qu'il



correspond tant à cette vision qu'au cadre fixé par le Conseil communal en 2001, c'est donc avec satisfaction que les socialistes veveysans se sont penchés sur le contenu du préavis 22/2008.

Le PS Veveysan se prononce à l'unanimité sur plusieurs composantes du projet, à savoir:

- le crédit de Fr. 400'000.– pour une étude d'architecture en vue de l'aménagement de la surface
- la diminution du nombre de places à 340 dans la zone Place du Marché
- le choix d'un financement entièrement public pour tout projet réalisé en matière de parcage sur la Place du Marché.

Au terme d'une discussion très ouverte et parfaitement sereine, le PS Veveysan s'est prononcé à la quasi-unanimité en faveur de la proposition de la Municipalité, soit le scénario comprenant un parking souterrain de 280 places et 60 places de surface.

Cette solution permet de diminuer la pression automobile dans cette zone, et cela aura un effet bénéfique sur les problèmes de pollution et de bruit, d'autant plus si le plan des circulations envisagé par la Municipalité est mis en œuvre. La taille de ce parking permettra sa construction sans éventrer la totalité de la place, et il sera suffisant pour couvrir les besoins courants en parcage dans cette zone. L'enquête menée auprès de la population a en effet montré qu'une centaine de places sont utilisées abusivement pour du parcage de longue durée, ce qui n'est pas la vocation d'un tel parking de centre ville.

D'un autre côté, la libération de l'essentiel de la place permettra de mettre à disposition du public des espaces nécessaires à l'amélioration de la convivialité au centre ville. Le maintien d'une soixantaine de places courte durée en surface permettra d'irriguer les commerces de la Vieille Ville. Et l'espace libéré sur la place rendra possible l'organisation régulière de manifestation plus ou moins importantes auxquelles la Ville doit renoncer aujourd'hui.

Lors de l'étude du préavis par le Conseil ainsi que dans le cadre d'une éventuelle campagne de votation populaire sur cet objet, le PS Veveysan s'engagera pour soutenir le projet de la Municipalité tel qu'il est présenté et invite la population à faire de même.

Parti Socialiste Veveysan

**N'HÉSITEZ PLUS !**

**Nous avons besoin de vous ! Venez nous rejoindre.**

Nom / prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Parti Socialiste Veveysan, Case postale 855, 1800 Vevey 1

**Un entretien ? téléphonez au 021 922 54 30**

**E-mail: egavin@ps-veveysan.ch**

**IMPRIMERIE**
**Rapide Offset Service SA**

Chemin de la Forêt 14 1024 ECUBLENS

Tél. 021 636 36 10 • Fax 021 636 36 11

e-mail: bbircher@worldcom.ch

*votre  
imprimeur*